



## Conseil communautaire : les élus poursuivent l'installation de la structure intercommunale

Vendredi dernier, répondant à l'invitation du président Josian Cabrol, les élus de la CCMSO se sont réunis en Conseil communautaire à Riols pour continuer à étudier les grandes lignes de la mise en place de la Communauté, avec notamment les étapes nécessaires à l'élaboration du Budget Principal et du Budget annexe Déchets

A l'ordre du jour six points relevant des finances, dont la présentation des comptes de gestions des anciennes communautés. Lors de la prochaine séance fixée au 5 avril, les élus devront statuer sur ces documents avant de procéder au vote des budgets.

Du côté du développement territorial, les élus ont fait évoluer l'intérêt communautaire pour y inclure le Pôle de Pleine Nature Montagne du Caroux d'une part, et d'autre part les chemins de randonnées pédestres et itinéraires cyclables. En effet, la CCMSO dispose aujourd'hui de plus de 400 km de sentiers de randonnées balisés et gérés, et d'une base VTT de 248 km. Concernant le Pôle de Pleine Nature, la CCMSO est engagée dans un partenariat avec Grand Orb et le Parc du Haut-Languedoc, sous la coordination du Pays, pour une stratégie de développement territorial 2017-2021 autour des activités de pleine nature.

A la grande satisfaction des maires concernés, les élus ont été unanimes pour accepter la proposition d'un service mutualisé Application du Droit des Sols avec la CC Sud Hérault, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. En effet, une vingtaine de communes, disposant d'un document d'urbanisme, se trouvaient en difficulté suite à la décision de l'Etat de ne plus instruire leurs dossiers à compter du 1er avril.

Unanimité également pour participer à l'opération de solidarité en faveur de la population d'Olonzac proposée le 8 février dernier et suivi par de nombreux Conseils Municipaux.